

Action Nature

La lettre d'Action pour la Nature N°30 Février 2006

Comité de rédaction : Jean-David Abel, Pierre Athanaze, Christophe Beurois, Romary Courtois, Christian Damenstein, Vincent Dams, Jean-Stéphane Devisse, Raymond Faure, Clémence Jarry, Guy Jarry, Jean-Patrick Le Duc, Roger Mathieu, Laurence Mermet, Yves Le Quellec, Michel Richoux

Action Nature, MRE, 32 Rue Ste Hélène, 69002 Lyon actionnature@tiscali.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Agressions anti-écolos, notre silence est complice

Augustin pèterait il les plombs?

Tuilières: vers la fin du barrage?

Ces chênes qu'on abat

Diversité biologique: une nuisance pour l'homme

Quelle peste, cette grippe aviaire

Les petits cétacés meurent toujours dans les filets de pêche

Colombie Britannique: la chouette tachetée au cœur d'un long combat

Le recul du « bien-être de l'humanité » pour seule perspective?

Avis de tempêtes répétées en cours

La maison brûle, on peut pas mieux dire!



Agressions anti-écolos, notre silence est complice

Depuis quelques années, nous voyons les agressions contre les naturalistes se multiplier un peu partout. Jadis, seul « privilège » de l'extrême chasse, la totale impunité dont les auteurs de ces exactions bénéficiaient, a fait naître des vocations à tout le panel des tenants d'une « certaine ruralité ».

Depuis près de vingt ans, les intimidations puis les passages aux actes des braconniers ardéchois envers les ornithologues ont tous bénéficié d'une totale impunité. Toutes les plaintes du CORA ou de la FRAPNA, victimes de la vindicte des chasseurs de l'Escrinet, ont été classées sans suite. Il faudra attendre 1999 et la séquestration de 15 gardes de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage par les fusillots ardéchois pour que l'État se décide enfin à poursuivre quelques uns de ces délinquants cynégétiques. Mais depuis, ils ont à nouveau retrouvé leur totale impunité, et braconnent avec le discret et complice soutien des pouvoirs publics sur une vingtaine de cols ardéchois. Et à nouveau, les dizaines de dépôts de plaintes des naturalistes sont restées lettres mortes. Que ce soit pour braconnage, que ce soit pour coups et blessures, ou pour dégradation de matériel. L'exemple ardéchois a depuis fait bien des émules.

Nous avons pu le constater cet automne avec les violences de ces pauvres chasseurs de gibier d'eau à qui, par mesure de précaution contre la grippe aviaire, on avait interdit l'utilisation des appelants. Il y avait bien de quoi mettre en rogne ces pacifiques Nemrods qui ne savent chasser le canard, de jour et de nuit, qu'avec l'aide précieuse de canards attachés à proximité de leur hutte, tonne ou gabion. Encore un sale coup de la Commission Européenne qui ne s'évertuerait qu'à inventer des tracasseries envers nos amis chasseurs. Il n'en fallut pas plus pour que la colère engendre la violence. Et en pleine crise des banlieues, alors que la France était en état d'urgence, quelques centaines de chasseurs ont déferlé dans les rues de Rouen, pour une de ces manifestations dont ils ont le secret…. Plusieurs dizaines de milliers d'Euros de dégâts dans les rues de Rouen le 17 décembre dernier. Et comme cela était nettement insuffisant pour calmer la rage de ces braves chasseurs, ils se sont « payés » quelques écolos de malheur. Nos amis de la LPO Haute-Normandie en ont fait les frais, eux qui s'étaient retrouvés pour ripailler en ville à la suite de leur conseil d'administration, ont été roués de coups. L'un d'eux a été tailladé dans le dos sans doute à coups de cutter. Il faut bien que le front de la ruralité s'exprime… Pas d'appelants pour les chasseurs, pas de ripaille pour les écolos, voilà qui est juste… Plainte a bien sûr été déposée. Elle est pour l'instant à l'instruction…

Nous avions connu pareille violence en Brière il y a quelques années. Pour avoir verbalisé des braconniers, des agents de la force publique (Brigade Mobile d'intervention de l'Office National de la Chasse) avaient été pris en otages sous la menace des armes. Leur libération n'était intervenue qu'après avoir renoncé à poursuivre les braconniers et les preneurs d'otages. Une colonie nicheuse d'échassiers avait été anéantie à coups de fusils. La maison du PNR de Brière avait été incendiée. Les bateaux d'un guide naturalistes vandalisés. Quelques lampistes ont été inquiétés. Les commanditaires en rient encore.

Devant de tels coups d'éclats, et le peu de risques qu'engendrent ces méthodes fascisantes, d'autres grands démocrates ont opté, avec succès, pour de pareils actes de bravoure. Il faut dire qu'il y a beaucoup d'atomes crochus entre l'extrême chasse et le front le plus réactionnaire de l'agriculture française. Aussi, ces méthodes ont été employées pour mettre au pli les écolos pro-loups dans les Alpes. Ainsi le président de la FRAPNA Savoie a été menacé de mort. Idem pour le responsable de la mission loup de FNE, et administrateur d'Action Nature, Jean-David Abel. C'était même au grand jour et à la vue de tous, lors d'une de ces traditionnelles manifestations tout en finesse contre le Loup. Rien que de très normal apparemment puisque ces affaires n'ont pas ému les pouvoirs publics. La chasse aux écolos est donc ouverte dans les Alpes.

Alors comme ça marche si bien, pourquoi ne pas faire de même en Pyrénées ? Et ni une ni deux, ces méthodes ont été déclinées à la sauce pyrénéenne. Nous vous avons relaté les exactions des ces courageux militants anti-ours dans le dernier numéro d'Action Nature. N'ayant pas été inquiété très longtemps, ils ont remis ça. Cette fois, ce sont les locaux du réseau Ours de l'ONCFS à Villeneuve de Rivière (31) qui ont été visés. Un commando de vaillants militants anti-ours a, dans la nuit du 9 au 10 février 2006, saccagé les bureaux, volé les ordinateurs, causant un trouble bien compréhensible parmi le personnel de cette équipe chargée du suivi des ours en Pyrénées ; équipe appelée, crime de lèse-majesté, à être le maître d'œuvre des prochains renforcements. Une enquête aurait été diligentée. Souhaitons qu'elle soit suivie d'effets …

Des exemples comme ceux-ci, il y en a malheureusement beaucoup d'autres. Trop souvent les victimes des ces agressions ne disent rien, ne le font pas savoir. Il faut dire que bien souvent, les pouvoirs publics arrivent à les convaincre qu'il faut étouffer l'affaire pour permettre une résolution pacifique et durable des contentieux. C'est ce qui a été fait pendant des années en Ardèche. Avec le succès que l'on sait… Vingt ans après, les braconniers sont chaque printemps sur les cols. Et gare à qui s'approche. D'autre fois, on nous demande de ne surtout pas ébruiter ces exactions afin de favoriser le bon déroulement de l'enquête… Au fait, combien de ces enquêtes ont permis de retrouver les coupables ?...

Bien trop souvent, le silence des victimes, des associations, est ainsi obtenu, ouvrant la voie à d'autres actes de violence ici ou ailleurs. Serait-il honteux d'être écolo et de militer en faveur du simple respect du droit ? Déshonorant d'avoir été victime de ces commandos mafieux ? Il est grand temps que tous ensemble nous dénoncions ces méthodes. Que nous demandions enfin des comptes aux pouvoirs publics qui savent mobiliser des moyens considérables pour embastiller les dangereux faucheurs volontaires d'OGM, mais qui n'arrivent jamais à mettre la main sur les « casseurs d'écolos ». C'est de notre responsabilité à tous, notre silence serait complice. ■

Augustin pèterait-il les plombs ?

La bataille est farouche pour le grand prix de l'élu pyrénéen le plus primairement anti-ours. Il faut dire que deux champions s'affrontent depuis des années et ont bien du mal à se départager.

A notre droite, le député UDF des Pyrénées Atlantiques et président de l'Institution patrimoniale du Haut Béarn, organisme qui a montré depuis bien longtemps son vrai visage : Prendre l'argent de l'Ours en refusant le renforcement de sa population.

A notre gauche le député PS et président du conseil général de l'Ariège, qui s'était rendu célèbre en faisant adopter, au détour de la loi chasse de l'année 2000, par l'Assemblée nationale puis le Sénat, son fameux amendement visant à recapturer les ours issus de la réintroduction de 1996 et 1997. Il aura fallu l'intervention du Conseil constitutionnel pour annuler cette disposition.

En ce début d'année 2006, qui devrait voir une nouvelle opération de renforcement de la population ursine, le match Lassalle-Bonrepaux reprend de plus belle. Lasalle est sur le point d'obtenir qu'aucun ours ne soit relâché dans son fief. On le saura dans quelques jours, lorsque la ministre de l'écologie annoncera la réalité de ce plan de renforcement. Bonrepaux lui, additionne les déclarations les plus provocatrices. Qui des deux sera le plus démagogue ? Très objectivement, pour ce grand championnat 2006, nous notons un net avantage au député socialiste de l'Ariège. Mais l'année ne fait bien sur que commencer. Lassalle a plus d'un tour dans son sac.

Le 13 janvier dernier, le « patron » du département a fait voter à une très large majorité une motion comparant les ours aux « *catastrophes industrielles successives sur Péchiney en Vicdessos, le textile en Pays d'Olmes, et [...] des secteurs comme celui des papeteries en Couserans* » !

Affirmant qu' « *Au moment où les comptes publics sont fortement dégradés, il n'est pas raisonnable d'engager des dépenses inutiles qui vont conduire à des gaspillages alors que l'Etat devrait faire des économies* », il concluait tout logiquement en demandant « *solennellement à l'Etat de ne pas provoquer délibérément le départ des hommes et donc la disparition de l'économie de la montagne ariégeoise qui possède de nombreux atouts et serait contrariée de manière fatale par des réintroductions de grands prédateurs* ».

On appréciera tout autant l'amalgame et la flatteuse comparaison, que l'opportunisme politicien de sous étage du député.

Mais ce cher Augustin Bonrepaux n'en est pas resté là. Démagogie pour démagogie, il a semblé malin à ce fin parlementaire de faire un nouveau coup sur fond d'actualité. Il a écrit au Premier Ministre pour lui faire part de sa crainte de voir les ours porteur du virus de…la grippe aviaire !... Humour de pilier de bar, blague de potache ou ignorance totale de la moindre notion de biologie ? La rédaction d'Action Nature vous laisse seul juge, mais elle s'en est ouverte à François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste. Les propos de Bonrepaux reflètent-ils la ligne du PS ? Sinon, pourquoi ne sont-ils pas condamnés ? ■

Si vous désirez recevoir Action Nature directement chez vous par voie de mail, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante :

actionnature@tiscali.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site:

http://www.action-nature.info

Le 29 janvier 2006, vers 3 heures du matin, le barrage EDF de Tuilières dans la région de Bergerac a cédé, libérant quelque 5 millions de m3 d'eau et de vase en trois heures de temps. Une vague de 2 m de haut s'est propagée vers l'aval sur plusieurs kilomètres. A la station hydrométrique de Bergerac, 13 kilomètres plus loin, la vague mesurait encore 1 m de haut.
Soit un passage éclair de 150 à 480 m3/seconde.

Cet « accident » sur ce vieux barrage (il date de 1906) serait dû à la rupture accidentelle d'une accroche d'un contrepoids de quelques 88 tonnes qui soutenait l'une des portes du barrage. C'est sans doute la vétusté qui serait à l'origine de ce décrochage. Sans doute aussi, une certaine idée de la rentabilité qui trop souvent se fait au détriment de la sécurité. Comment en effet, ne pas être surpris et choqué en apprenant qu'EDF avait, dans sa stratégie de maintenance de l'ouvrage hydroélectrique, réalisé une économie de 2 millions d'Euros en 2003... Quel choix judicieux !

Fort heureusement, cet incident s'est déroulé de nuit et en hiver. Nul doute que si le barrage avait cédé à la belle saison et de jour, de nombreuses victimes auraient été à déplorer. Il n'y a finalement eu, à l'aval du barrage, que des dégâts sur les embarcations de pêche et de tourisme. Le pire a été évité.

L'impact écologique de cet accident reste bien sûr à évaluer. Le préfet de la Dordogne vient d'annoncer qu'un suivi écologique de cette partie de la rivière sera effectué. Aux frais d'EDF, ce qui est tout de même la moindre des choses. Les 2 millions d'euros d'économie de 2003, doivent tout de même bien être utilisés à ce suivi.

Bien sûr, le spectacle des lamproies et des anguilles gisant sur la boue de ce qui était quelques heures avant un lac artificiel ne prête pas à l'optimisme. Les milliers de m3 de vase accumulés au cours des trente dernières années (pas de dévasage depuis 1975 !...), dont on ne sait même pas si elles étaient toxiques, ont sans aucun doute causé des troubles important à l'aval en colmatant les fonds. Que reste-t-il des frayères à lamproies situées sous le barrage ? Il faudra pouvoir mesurer et suivre cette rivière dans les prochaines années.

Un point positif toutefois : cet ouvrage est désormais complètement franchissable par les poissons migrateurs. D'autant que 3 portes de plus ont été ouvertes (volontairement cette fois…) début février. De quoi nous faire rêver à... la suppression totale de ce barrage vétuste, et au retour à la naturalité de ce tronçon de la Dordogne. Au retour en masse des aloses et autres lamproies. Au retour également du saumon. Après tant de « bons et loyaux services », n'est-il pas temps d'araser cet ouvrage, de redonner à cette rivière sa vraie vie ?

Combien de barrages vétustes et économiquement non rentables entravent-ils nos rivières en France ? Plutôt que de les voir disparaître dans des conditions aussi dangereuses pour l'homme et la Nature, ne serait-ils pas plus judicieux de les araser ? Tout en douceur cette fois. A suivre... ■

20 ans après Tchernobyl, grand rassemblement contre la relance du nucléaire :

Manifestation internationale

samedi 15 avril 2006 - 14 h
Quai Lawton Collins à Cherbourg (Normandie)





Ces chênes qu'on abat

François Terrasson[1] n'aura pas vu cela : le 20 janvier dernier, l'ONF (Office national des Forêts, pas Office national du Fric), a fait abattre le chêne Morat, un des plus vieux chênes de la Forêt de Tronçais dans l'Allier. **37 790** euros, c'est ce qu'a rapporté l'euthanasie de ce vénérable qui a connu 6 monarchies, 2 empires et 5 républiques, ainsi que Colbert, Napoléon (I et III), Emile Loubet, Curnonski, De Gaulle et ….. Action nature :

Il avait 340 ans et mesurait 39 mètres.

Quelques capricornes inconscients ont eu la malheureuse idée d'y élire domicile. Connaissant la crise du logement qui existe pour cette espèce (et le nombre de SDF), l'ONF s'est inquiété de l'éventuelle création d'un squat et a



donc décidé « d'exploiter » la résidence pendant qu'il en était encore temps. Une vraie vente à la découpe.

Comme au Moyen Âge, lors des exécutions publiques, la foule était nombreuse pour assister au décès. Maigre consolation, le bois servira à fabriquer des tonneaux pour les plus grands crus du monde.

Bon, ce chêne a été planté pour être coupé un jour, c'est vrai, mais combien de chênes plantés aujourd'hui par l'ONF atteindront le même âge ? ■

Voir La *Lettre d'Action Nature*, n° 28

Diversité biologique : une nuisance pour l'homme

Suite à notre article sur les nuisances que nous apporte la diversité biologique (La *Lettre d'Action Nature,* n°26, août 2005), de nouvelles informations nous sont parvenues :
En Grande-Bretagne, les éleveurs de pigeons voyageurs se plaignent des éperviers qui se jettent sauvagement sur leurs protégés (et évidemment, ils réclament le droit de réguler ces sales bêtes).
Les chauve-souris (au moins 3 espèces) sont susceptibles d'être des porteurs sains du virus Ebola en Afrique centrale.
Pour mémoire, les oiseaux migrateurs seraient susceptibles de transporter le virus de la grippe aviaire à travers les continents et seraient donc responsables de désastres économiques, non seulement pour les éleveurs mais pour tous ceux qui se remplissent les poches avec ce qu'on appelle « la filière poulet ».

Quelle peste cette grippe aviaire

La grippe aviaire est arrivée ! On ne sait toujours pas vraiment comment (d'où venait le premier canard dombiste ? un migrateur ou un canard relâché par un particulier ?), mais elle est là. La presse s'est ruée sur l'affaire, diffusant tout et n'importe quoi sans vérifier et peut-être même, comme l'a évoqué Allain Bougrain-Dubourg, propageant elle-même le virus maléfique.

Il en est résulté une sorte de psychose collective, qui fait maintenant les choux gras de la même presse.

Cette psychose entraîne des séries de débordements dont on se serait bien passé. Jusqu'ici, la préparation d'une éventuelle pandémie a relativement bien été traitée car elle l'était par des personnes compétentes. Maintenant, les incompétents s'en mêlent et cela devient franchement une crise. Ministres, préfets, parlementaires, maires, responsables associatifs, chacun essaye de faire pire que l'autre.

Evidemment les coupables, ce sont d'abord les oiseaux migrateurs. Alors que le risque d'infection le plus important vient de l'importation d'oiseaux des zones infectées (oiseaux domestiques mal contrôlés ou animaux sauvages importés frauduleusement), on concentre les accusations sur les oiseaux migrateurs.

Le public diminue sa consommation de poulet, c'est certes irrationnel, mais la diffusion d'une brochure par les commerçants de viande (dans laquelle, pour une fois, tout est exact) n'a que peu d'effet.

(Suite page 6)

Depuis Tchernobyl et l'amiante, le public ne croit plus les informations données par ceux qui sont économiquement concernés ou par les « autorités ».

Après les oiseaux, les chats. D'ici pas longtemps, ça va de nouveau être la fête de nos chers mustélidés, renards, rapaces et autres « nuisibles ».

Si, ce que nous ne souhaitons pas, le virus se propage, ce sont des centaines de milliers de volatiles qui vont passer de vie à trépas. Il va falloir payer maintenant la note des élevages industriels avec de grandes concentrations de gallinacés fragilisés par leurs conditions de vie et ce qu'on leur donne à manger.

Les adeptes du mondialisme vous expliquent qu'il est meilleur pour l'être humain de pouvoir tout partager et que le développement du commerce mondial ne peut qu'apporter du meilleur. On doit constater, hélas, qu'il peut aussi apporter le pire.

En tout cas sachons raison garder. ■

Influenza aviaire : rappel de quelques réalités épidémiologiques

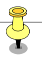
Dans ces circonstances particulières de crise médiatique où l'on a tôt fait de pratiquer l'amalgame entre une épizootie avérée et une pandémie encore virtuelle, une approche rationnelle et un rappel de quelques réalités épidémiologiques ne sont jamais inutiles.

C'est pourquoi Action Nature publie une note du docteur Alain JEAN, vétérinaire, qui fait le point sur l'état des connaissances sur le virus, ses vecteurs de dispersion, les risques de transmission à l'homme et les stratégies de protection.

Lire la note du docteur Alain JEAN : http://www.action-nature.info/Docs/H5N1.pdf

Peste

Le 18 février dernier, le « Progrès de Lyon » titrait en une « Ain : un canard mort ». C'est évidemment un scoop : des milliers de canards meurent chaque année (à cause du plomb, dans ce cas plus dangereux que l'amiante), mais on n'en parle pas. La deuxième ligne du titre indiquait « de la grippe aviaire », c'était peut-être là l'événement.



Mangez du poulet

Les services vétérinaires sont, dans l'ordinaire, en nombre insuffisants pour effectuer ce dont ils ont la charge : abattoirs, élevages, marchés, restaurants, cantines scolaires, restauration collectives, animaleries, parcs zoologiques, etc. (que voulez vous, il faut moins de fonctionnaires). En ce moment, leurs effectifs squelettiques sont mobilisés sur la grippe aviaire. Donc, si vous avez des vaches ou des moutons pas très bien portants, c'est le moment de les vendre, le risque d'être contrôlé étant proche de zéro. Par contre, si vous vendez du poulet ou du canard, le risque de contrôle est plus élevé.

Faut-il interdire les « nids de poules » dans les rues et les cours d'écoles ?

Faut-il interdire les « culs de poules » dans les cuisines des restaurants ?

les Conseils d'Action Nature

Dans tous les départements, on vous indique un numéro de téléphone à appeler si vous voyez un oiseau mort. Si vous êtes chez votre boucher et regardez les rayons de pintades, poulets, chapons, n'appelez pas !

Concours de la plus grosse ânerie

Sont nominés

Un Ministre : celui de l'Education Nationale qui demande aux enseignants de ne plus faire de sorties dans la nature (on vous l'avait bien dit que la nature est dangereuse !)
Un député : l'inénarrable Augustin Bonrepaux qui a écrit au premier ministre pour lui demander si l'ours était vecteur de la grippe aviaire. Si les compétences politiques du député de l'Ariège sont égales à son humour...
Un maire : celui de Saint Baudille de la Tour (38) qui souhaite éradiquer les renards, putois et rapaces qui n'avaient, du reste pas attendu la grippe aviaire pour causer toutes sortes de déséquilibres. Mentaux ?... Son courrier est en ligne sur le site d'Action nature.
Un autre maire : celui de Saint Michel sur Orge (91) qui a laissé ses services annoncer dans la lettre des écoles que la cantine scolaire ne servirait plus de poulet bio parce qu'ils sont élevés en plein air.
Un président d'association de parents d'élèves : il a lancé une pétition pour que soient bouchés les trous de la façade de l'école pour éviter que les hirondelles viennent y nicher.
Les autorités lyonnaises : après qu'un cygne eut percuté des câbles d'un pont et soit tombé sur ce pont, ce dernier a été coupé pendant plus de 4 heures, entraînant des embouteillages monstrueux.
Une habitante du Bas-Rhin : elle a exigé que l'on démonte le nid de cigogne installé sur un pylône à proximité de chez elle.
Un journaliste: Serge Berra qui, dans *La Terre Dauphinoise* a écrit : *« la nature livrée à elle même, c'est la loi du plus fort, C'est la loi de la jungle. Une loi injuste, cruelle et dangereuse. La crise de la grippe aviaire à laquelle nous devons aujourd'hui faire face, montre que l'homme, par ses connaissances scientifiques, par ses activités agricoles et par la présence quotidienne sur l'ensemble du territoire des agriculteurs et des chasseurs, permet de réduire les excès d'une nature que certains voudraient livrer à une sorte de libéralisme naturaliste sans borne. L'homme a le devoir de contenir les dérives d'un libéralisme conomique, social et naturaliste qui menace son avenir et son progrès. »*
Mauvaise nouvelle pour vous, M. Berra, vous n'êtes pas retenu pour le prix Pulitzer !
Une institution : l''Assemblée Nationale qui, après la découverte d'une mouette agonisante, a installé un vaste cordon sanitaire dans la cour de l'Assemblée. A quand nos députés en quarantaine ?



Les petits cétacés meurent toujours dans les filets de pêche

Depuis une vingtaine d'années, les débuts de l'année civile sont marqués, sur la côte atlantique, par des échouages en nombre de petits cétacés morts. Il suffit qu'un coup de vent hivernal balaye les côtes du Golfe de Gascogne pour que ces échouages se multiplient dans les semaines qui suivent.

Le phénomène fait l'objet d'un suivi régulier par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins, désormais intégré à l'Université de La Rochelle (http://crmm.univ-lr.fr/). Un réseau de correspondants bénévoles alimente en données les travaux scientifiques de ce centre, investi d'une mission d'observatoire environnemental des populations de mammifères marins des côtes françaises.

Dans la deuxième quinzaine de février 2006, des échouages particulièrement nombreux ont à nouveau été observés sur le littoral des Landes, de la Gironde, de la Charente-Maritime et de la Vendée : au total, plus de 80 cadavres de petits cétacés (des dauphins essentiellement, mais aussi quelques marsouins) ont ainsi pu être recensés. Ce chiffre est particulièrement élevé, puisqu'en année « normale » complète, le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins enregistre environ 200 échouages sur le littoral atlantique.

Force est de constater que la plupart des cadavres échoués en cette période livrent des indices de prise accidentelle dans des engins de pêche : fragment de cordage autour de la queue, nageoires sectionnées, rostre

fracturé, ouverture nette de la cavité abdominale, prélèvement des muscles dorsaux ; autant dire qu'il n'y a aucune ambiguïté quant à l'origine humaine de ces mortalités. Hors contexte climatologique poussant les cadavres à la côte, ceux-ci disparaissent dans la plus grande discrétion, sans que l'on n'en sache jamais rien.

Les prises accidentelles de dauphins par les filets maillants dérivants avaient conduit en 2002 à l'interdiction de ces engins en Europe (au grand dam, d'ailleurs, des pêcheurs de thon de l'Ile d'Yeu). Aujourd'hui, ce sont donc les filets pélagiques des chalutiers qui causent ces mortalités de petits cétacés...

Selon Olivier Van Canneyt, coordinateur du Réseau national d'observation des échouages, le phénomène atteint un niveau anormalement élevé. « S'il est illusoire de fixer un objectif zéro de capture accidentelle, il est nécessaire de maintenir ces captures à un niveau qui permette au moins le maintien des populations de dauphins », déclarait-il au quotidien Sud-Ouest (22/02/2006).

Les professionnels de la mer sauront-ils entendre ce signal d'alarme, qui pose une fois de plus la question de la gestion durable des écosystèmes marins et de leurs ressources ? ■

Colombie Britannique : la Chouette tachetée au cœur d'un long combat

Il doit être écrit quelque part (mais par qui ?!…) que les luttes pour la protection des milieux naturels passent toujours par celle d'espèces emblématiques. Nous avons nos [trop rares] ours pyrénéens, nos pique-prune autoroutier et nos saumons de l'Allier. Les canadiens ont, eux, un magnifique mais très rare rapace : la Chouette tachetée (*Strix occidentalis*).

Rare, elle l'est. Elle l'est même de plus en plus : il en restait 1 000 au début des années 90, il n'en resterait plus que 23 pour l'ensemble de la Colombie Britannique, dont seulement 6 couples reproducteurs.

Ces derniers survivants sont actuellement menacés par des coupes de bois. Et qui connaît l'Amérique du Nord, sait ce que coupe veut dire là-bas… Il n'est, au Canada comme au USA, d'exploitation forestière digne de ce nom, que s'il y est pratiqué ce que l'on appelle une « coupe à blanc étoc », c'est-à-dire une coupe rase faisant disparaître la totalité du peuplement forestier.

S'appuyant sur la loi fédérale sur les espèces en péril, quatre groupes de défense de l'environnement demandent aux tribunaux fédéraux de contraindre le gouvernement canadien à établir un plan d'urgence visant au rétablissement de l'espèce, et de contraindre l'État de Colombie Britannique à surseoir à ces exploitations qui détruiraient un milieu naturel extraordinaire où nichent les dernières chouettes tachetées.

Il n'y a pas qu'au Canada que l'avenir de ce rapace nocturne est compromis. Aux États-Unis, l'espèce fut au centre de longs combats entre associations de protection de la nature et coalitions de grands groupes forestiers et de gouvernements des États de l'Ouest. La Chouette tachetée, véritable bio-indicateur de l'état des forêts de l'Ouest américain, fut ainsi, au cours des années 80, le combat le plus symbolique et le plus médiatique des associations de protection de la nature de ce vaste pays.

A quatre années des futurs jeux olympiques de Vancouver, la province de Colombie-Britannique n'apprécie pas de se voir montrée du doigt. Elle essaie de faire valoir un improbable travail accompli ces dernières années en vue de protéger l'espèce. Elle appelle les protecteurs de la Nature à se joindre à elle dans l'immense effort fait par son gouvernement pour sauver cette splendide espèce…

Il n'y a pas a dire, tous les gouvernements semblent bien avoir le même langage, et prendre les associations de protection de la Nature pour des naïfs, voir pour des imbéciles. Pas dupes de la manœuvre, nos collègues canadiens ont fourbi leur arsenal juridique et se préparent à une bagarre qui pourrait durer encore longtemps. Aussi longtemps qu'il restera des chouettes tachetées ?… ■

Le recul du « bien-être de l'humanité » pour seule perspective ?

Alors qu'il nous rend une somme considérable de « services naturels », l'environnement ne s'est jamais autant dégradé sous les coups de boutoir d'une civilisation résolument expansionniste et… irresponsable

A quoi sert l'environnement ? A purifier l'air que l'on respire (les forêts…), à épurer l'eau que l'on boit (les zones humides), à engraisser les sols cultivés (le cycle de l'azote, la matière organique), à mettre à disposition les fibres dont on se vêt et la nourriture que l'on ingère, à contenir la prolifération des maladies, à limiter l'ampleur des risques naturels (les effets du tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est en décembre 2004 ont été considérablement atténués par les mangroves, là où elles existent encore), etc.

Pourtant, selon les travaux du Millenium Ecosystem Assesment, engagés depuis 4 ans par plus de 1 300 experts de 95 pays différents (rapport de synthèse sur www.maweb.org), 60 % des services naturels fournis par les écosystèmes sont dégradés ou surexploités. Cela passe par la pollution des eaux de surface, le recul des forêts primaires, l'effondrement des stocks de poissons, l'extension de « zones mortes » au large des côtes, et bien entendu le climat mondial qui change.

La première conséquence est la disparition d'une part substantielle de la vie sur terre : 10 à 30 % des espèces connues de mammifères, oiseaux, amphibiens et poissons sont désormais menacées d'extinction, sans compter les plantes et autres invertébrés disparus avant d'avoir été découverts, leurs milieux d'origine irrémédiablement saccagés.

La seconde conséquence, qui n'est pas la moindre, conduit à l'aggravation des difficultés pour une part énorme de l'humanité. On savait 25 % de nos frères et sœurs humains privés d'eau potable : ce chiffre devrait continuer à croître, de même que celui des victimes de la malnutrition, des maladies (choléra et paludisme résultent à la fois de la dégradation de l'environnement local et de l'enfoncement dans la misère), et autre changement climatique et son cortèges de catastrophes « naturelles » annoncées.

La lecture des 220 pages du premier rapport de synthèse est édifiante. Non pour reprendre une douche de désespoir, mais pour se convaincre à nouveau que l'avenir de l'humanité, notre avenir, est subordonné à deux conditions, inséparables, universelles et intemporelles : le respect de l'environnement et le renforcement des solidarités entre les peuples. ■

Texte paru dans la revue *Territoires*, mai 2005

Avis de tempêtes répétées en cours.

La catastrophe qui a frappé, cette année, la Nouvelle-Orléans, est loin d'être unique. Elle confirme une conséquence très préoccupante du changement climatique : des tempêtes à la fois plus fortes et plus fréquentes.

Il y a peu, lorsqu'on interrogeait les météorologues sur le lien entre les tempêtes et le changement climatique, l'on obtenait une moue dubitative. Peu probable et en tout état de cause, non démontrable. C'est ainsi que la tempête de décembre 1999 sur nos côtes ou, peu auparavant, l'ouragan Mitch et son cortèges de malheurs en Amérique Centrale relevaient selon eux de l'événement exceptionnel, certes, mais anecdotique à l'échelle de la statistique climatique, réputée robuste et objective.

L'on sait pourtant que l'activité cyclonique est d'autant plus forte que sont plus élevées les températures des eaux de surface dans la ceinture intertropicale. Le phénomène majeur d'El Niño, par exemple, se traduit par une influence indiscutable sur la zone Pacifique, lorsqu'il se produit.

Les derniers événements climatiques extrêmes qui ont balayé la zone Caraïbe et le Golfe du Mexique constituent, en quelque sorte, une confirmation indémontrable du lien entre le changement climatique, dont la responsabilité humaine est avérée, et la survenue de tempêtes tropicales à la fois

plus fréquentes et plus fortes. Des niveaux de puissance jamais observés auparavant y ont été enregistrés, avec des vents déferlant à près de 300 km/h !

L'année 2005 souffre d'un nouveau record. Le 13 novembre, le Centre National des Ouragans, basé à Miami, publiait son bulletin de prévisions jusqu'à la fin de l'année. Mauvaise surprise : entre 3 et 6 dépressions tropicales sont attendues sur l'Atlantique, ce qui porterait à 27 le nombre de tempêtes formées, cette années, dans la mer des Caraïbes, alors que les statistiques plafonnent sagement à 10, en moyenne, par an.

Première conclusion : il est urgent de mettre en œuvre les moyens nécessaires au renforcement de la protection des régions soumises aux tempêtes, dont la fréquence et l'intensité devraient croître parallèlement à la hausse des températures, elles-mêmes alignées sur les émissions de gaz à effet de serre. Il faut combattre ces dernières, bien entendu.

Seconde conclusion : en matière climatique, les statistiques constituent un outil d'investigation du passé, bien en peine de comprendre le présent. L'histoire du recueil systématique des données météorologiques est jeune : 150 ans. De quoi lisser les courbes et effacer les pics, et rendre sourds un nombre encore trop grands de « décideurs » qui, rivés au passé, ne voient pas s'étendre la nuée. ■

Texte paru dans la revue *Territoires*, novembre 2005

La maison brûle, on peut pas mieux dire !

Comme chaque année, la Kanaky, plus connue sous le nom de Nouvelle-Calédonie, flambe. Au sens propre, mais sur fond d'autonomie territoriale.

C'est loin, le Caillou. Si loin, et tellement éloigné des préoccupations parisiennes, pour ce territoire encore sous souveraineté française, mais sur la voie de l'émancipation au terme des accords de Nouméa arrachés de haute lutte…

La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un statut original, en vertu duquel de nombreuses décisions relatives à l'administration du territoire sont prises par les autorités locales. Il en est ainsi de la lutte contre les incendies, problème récurrent sous ces latitudes.

A ceci près que les moyens de lutte dont on dispose là-bas ne suffisent pas et que chaque année, à la même période, autorités locales de Nouméa et administration centrale à Paris se renvoient la responsabilité de ne pas mettre en ligne suffisamment d'hommes et d'équipements.

A dire vrai, la situation est connue de tous, à ceci près que cette année elle a tourné au désastre au point que même les télévisions nationales s'en sont émues. 2006 a en effet démarré en fanfare, avec plus de 6 000 hectares emportés par les flammes en quinze jours d'incendies de la région Sud.

Forêts d'araucarias centenaires (le fameux « désespoir des singes »), forêts sèches (c'est leur nom) et boisements humides (c'est un paradoxe : à la saison sèche, les forêts humides crament autant que les sèches…), bassin versant des captages d'eau potable de Nouméa, colonies de roussettes (chauve-souris) ou de perruches, geckos endémiques (des lézards nocturnes) : tout est parti en fumée, et de Rivière-Bleue à Rivière-Blanche en passant par la Montagne des Sources, le massif du Dumbea et les Monts Koghis, l'érosion et le lessivage des sols feront le reste, le squelette mis à nu de la Terre ne retenant plus rien sous les trombes d'eau de la saison des pluies imminente.

Ce qui est détruit l'est pour longtemps, et la fantastique diversité biologique du Caillou, unique et belle, part en lambeaux un peu plus chaque année.

Naguère, du haut d'une tribune onusienne, un président de la république française semble-t-il encore en exercice, torcha une proclamation selon laquelle « la maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Ben ouais, en Nouvelle-Calédonie, chaque année à la même période, « la maison brûle », tandis que les pyromanes courent et que Paris regarde, attendri, son nombril présidentiable. ■

Texte paru dans la revue *Territoires*, février 2006